



ARRETE N°2020A0109 DE POLICE
PORTANT REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION
Rue des Pinacelles - Commune de DUNIERES.

VU le code de la Route,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le code de la voirie routière,

VU la loi 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, modifiée et complétée par la loi 82-623 du 22 juillet 1982 et par la loi 83-8 du 7 janvier 1983,

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre 1, 8^{ème} partie : signalisation temporaire) approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992,

VU la demande des établissements ROUCHON TP - ZA LE SOLIER - 43220 DUNIERES

CONSIDERANT que pour permettre l'exécution des travaux de voirie rue des Pinacelles, et pour assurer la sécurité des ouvriers de l'entreprise et des usagers de la voie, il y a lieu de réglementer la circulation selon les dispositions suivantes :

ARRETE

Article 1 - la route sera barrée Rue des Pinacelles, de la partie basse de La Rose des Vents (parcelle AK99) à la Maison de Santé - rue Forestière . Cette réglementation sera applicable pendant toute la durée des travaux, à savoir : du lundi 4 janvier 2021 - 06h00 au dimanche 31 janvier 2021 -18h00 inclus.

Article 2 - le stationnement pour véhicules légers et poids lourds sera interdit à proximité des travaux.

Article 3 - La signalisation du chantier sera mise en place, entretenue et déposée par l'entreprise chargée des travaux. Le nettoyage de la chaussée après les travaux reste également à la charge de l'entreprise.

Article 4 - Le présent arrêté fera l'objet d'un affichage selon les règles en vigueur.

Article 5 - Le Maire, la Gendarmerie, l'Entreprise chargée des travaux sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'application du présent arrêté.

Fait à DUNIERES, le 31 décembre 2020
Le Maire,
Pierre DURIEUX

DIFFUSIONS :

- le bénéficiaire pour attribution (ROUCHON TP)
- la commune de DUNIERES pour attribution
- la brigade de gendarmerie pour information



MAIRIE DE DUNIERES

43220 - TÉL. : 04 71 66 80 35 - FAX : 04 71 61 91 28 - E-MAIL : mairie.dunieres@wanadoo.fr